

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

A propos de Gambetta

M. Loubet et M. Etienne, aux fêtes de Bordeaux parlèrent très convenablement du grand homme d'Etat ; mais comme tous ceux de son école ils insistèrent sur le caractère de prudence, de conciliation et de mesure qu'il donna persévérément à toute son action politique, pour négliger le côté véritablement audacieux et réformateur de son œuvre.

L'opportunisme a passé par une évolution comparable à celle de beaucoup de doctrines philosophiques, dont les adeptes, après la mort du maître, sous prétexte d'aller jusqu'au bout de sa pensée, déformaient à plaisir la signification primitive.

La légion des hommes politiques qui furent les amis et les coadjuteurs de Gambetta, nous a présenté, au cours de ces dernières années, un affadissement, un attiédissement malencontreux de sa savoureuse pensée : elle a fait dévier au gré de ses prédispositions naturelles la vigoureuse essence de sa doctrine ; de l'opportunisme gambettiste, harmonieux, composé d'idées régénératrices et d'énergies sagement contenues, les hommes qui nous gouvernent ont fait un système assez timide et flasque, confiant de parti-pris à la lente action du temps le soin de tout résoudre ou de tout mettre en question.

Cette nécessité de la collaboration du temps à toutes les œuvres solides, proclamée par Gambetta d'une si éclatante manière, a été exagérée par eux aux dépens d'une nécessité non moins grande : la collaboration active des hommes à la marche des choses. Ils ont versé dans une espèce de fatalisme incrédule qui pourrait bien, poussé à l'extrême, nous mener tout droit à la négation de l'utilité de notre effort, et remettre à la mode ce dilettantisme politique dont mourut le second empire et qui fut partout, au cours de l'histoire, l'infatigable précurseur des catastrophes sociales et des agonies nationales.

Sans vouloir prendre la chose au tragique, il serait très facile de découvrir, dans certains milieux d'aristocrates de gouvernement, tous les éléments de scepticisme et d'insincérité par lesquels se distinguèrent tels ministres célèbres des anciennes monarchies.

L'opportunisme est lentement devenu un parti élégant d'indécisions et d'irrésolutions ; vous verrez qu'il laissera bientôt se dissoudre ses facultés gouvernementales sous la néfaste influence de son manque de foi. Sorti robuste et puissant du cerveau du grand homme d'Etat, il dégénère en système protecteur des paresseux de ses anciens amis : pour conserver leurs consciences tranquilles et n'avoit point à supporter le poids des responsabilités, ils ont tous pris pour habitude de n'entreprendre les réformes que lorsque l'opinion les y contraint ; ils ont institué le règne de l'impulsion désordonnée par irrespect pour ce qu'ils nomment dédaigneusement : les idées. Une résolution prise par une assemblée, le résultat d'un scrutin, la signification d'un vote, sont les seuls arguments dignes de les occuper ; ils passent toutes les réformes au crible de l'opportunité ; combien depuis trente ans sont sorties victorieuses de cette inévitable épuration !

Vous retrouveriez encore intact tout le programme mille fois proclamé d'urgence par le puissant tribun au sortir de nos désastres et au début de ce régime : lois ouvrières, lois sociales, impôt sur le revenu, législation sur les retraites, réformes administratives et judiciaires, révisions constitutionnelles, voilà le travail que Gambetta recommandait à ses continuateurs comme devant être immédiatement accompli.

Mais la méthode des petits profits est venue, dans l'esprit timoré de ses disciples, se substituer à la belle conception qu'il avait de la besogne à remplir. Nous avons obtenu par ce maladroit ou trop habile système, une loi sur les syndicats professionnels, quelques dispositions favorables aux ouvriers des fabriques et des mines, quelques tentatives avortées de dégrèvements fiscaux, une loi sur les accidents du travail qui parfois se retourne contre l'ouvrier qu'elle protège, une loi sur les associations dont le but premier était de régulariser la situation des congréganistes, et dont un ministre audacieux, au prix de beaucoup d'entraves, réussit à tirer parti contre l'extraordinaire invasion de l'esprit monacal. A part ce bon résultat obtenu par surprise, quelques lois scolaires et deux lois militaires progressivement égalitaires et démocratiques sont les seules vraies conquêtes de cette fin de siècle. De quoi faire aimer la farouche intrépidité de quelques violents d'extrême-gauche dont le parti-pris doctrinal nous repose des fluctuations incisées de nos modernes Machiavels.

Que ne font-ils donc leur rentrée au sein de la pure doctrine de leur ancien maître ; que n'apprennent-ils de lui comment les volontés des hommes comptent parfois l'apparente fatalité des événements.

Cet opportunisme dont ils se réclament ne fut-il pas le plus hardi des révolutionnaires ; sur le calme immense d'un pays qui s'oublie dans la quiétude d'une irresponsabilité immorale, ne vint-il point faire tonner l'apre parole vengeresse, exécutrice du spoliateur de Décembre ; ne vint-il point réveiller la conscience nationale, résister ensuite désespérément aux malheurs déchainés et plus tard enfin, réédifier, reconstruire, faire rentrer la République à la fois dans les lois et dans les mœurs.

Que votre indolence ait mis des siècles à refaire, son énergie mit seulement quelques mois à l'accomplir ; votre opportunisme perfectionné se voit condamné par l'exemple même de l'homme qui lui donna l'occasion de naître ; il le réprouve de toute l'autorité imposante de sa vie, de son caractère et de son œuvre.

MATHOS.

Les troubles en Russie

Grève de domestiques

Une grève générale de domestiques a éclaté à Bakou. La police a arrêté 175 grévistes parmi lesquels beaucoup de femmes.

Désordres sur divers points

Au moment où la troupe arborait à Ischemeti (district de Schorapof) 2 personnes pour tentative de meurtre, elle fut attaquée par la population armée. La troupe tua et blessa environ vingt assaillants.

Des désordres ont éclaté dans le district de Tiraspol (province de Kerson). Les paysans ont incendié la propriété de la princesse Albameleck-Lazarew, où l'on a envoyé un escadron de dragons.

Des désordres analogues se sont produits dans le district de Prilouki (province de Poltava), où deux sotnias de cosaques ont été dirigés.

Un Manifeste

Un manifeste émanant des cercles radicaux exhorte les ouvriers à célébrer avec le plus grand calme, dans leurs quartiers, la fête du 1^{er} (14) mai et à se disperser paisiblement, à la première sommation de la police.

Les ouvriers ont tenu, ces derniers jours, sur différents points de la ville, des réunions en plein air, sans que la police soit intervenue.

Maxime Gorki

Le romancier Maxime Gorki a reçu l'autorisation de séjourner partout en Russie sauf à St-Petersbourg, dont il va bientôt habiter les environs.

MOTS DE LA FIN

Gâtisme :

- Y a-t-il longtemps qu'il marche votre bébé ?
- Huit mois...
- Diable ; il doit être bien fatigué !

LES PRÊTRES-AVOCATS

On affirme que lorsque la séparation des Eglises et de l'Etat sera votée un jeune prêtre parisien, licencié en droit, demandera « pour travailler et vivre » son inscription au barreau.

La question se posera donc prochainement pour savoir si un prêtre peut être avocat.

Rappelons que la question a été tranchée par la négative, il y a quelques années, devant le conseil de l'ordre des avocats d'Angers. Le conseil y vit une incompatibilité : l'avocat doit être libre et indépendant ; le prêtre dépend de ses supérieurs ecclésiastiques. De plus, les lois civiles et les lois religieuses sont souvent en opposition et le prêtre inscrit au barreau se verrait alors dans l'obligation de manquer ou bien aux règles canoniques, ou bien à ses obligations d'avocat. Enfin un prêtre ne peut être ni juge ni juré.

Que décidera le barreau de Paris ?

A Pont-sur-Sambre

Chaque localité a ses titres de gloire.

Bayonne a ses jambons, Commercy ses madeleines, Bar ses confitures, Provins ses roses, Tarascon possède Tartarin, Marseille s'enorgueillit de la sardine qui encombre son vaste port, Cholet ses mouchoirs et Orléans une Pucelle, — ce qui ne lui est plus arrivé d'ailleurs, depuis cinq cents ans bientôt.

Pont-sur-Sambre aura désormais, devant la postérité, cet honneur d'avoir fixé un point de jurisprudence, petite opération qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Les honnêtes citoyens de Pont-sur-Sambre s'avisèrent un jour que la Micarême méritait bien d'être fêtée chez eux avec un éclat particulier, — en conséquence de quoi ils organisèrent une cavalcade dans laquelle figuraient de bruyantes fanfares ainsi que l'exigent, depuis la plus haute antiquité, les rites micarêmesques et cavalcadins.

Or, il paraît que les dites fanfares étaient démunies de toute autorisation de la redoutable société des auteurs, laquelle intervint aussitôt demandant le versement des droits.

Les musiciens de Pont-sur-Sambre jurèrent sur leurs cuivres de résister jusqu'à la mort et se laisseraient traîner devant la justice de leur pays, qui fit preuve d'un discernement mêlé d'ironie, qu'il serait défavorable de laisser ignorer au public.

Les juges d'Avesne déclarèrent qu'en l'absence de tout programme, il était difficile de préciser ce qui pouvait être dû à la Société des auteurs, et, d'autre part, ils estimèrent que l'étrange cacophonie résultant de l'exécution simultanée de divers morceaux, ne devait pas tomber sous le coup d'une demande visant « l'interprétation artistique » d'œuvres musicales.

Le Journal des Débats, qui s'occupe de cette affaire — Pont-sur-Sambre émeut Paris ! — en signale ainsi qu'il suit le dernier incident :

« La Société s'est pourvue en cassation. Mais la Cour suprême vient de rejeter son pourvoi. Adoptant les motifs des premiers juges, elle a reconnu qu'ils n'avaient point violé la loi en décidant qu'une « cacophonie indescriptible » ne pouvait être confondue avec « l'exécution sous une forme quelconque d'œuvres musicales » et que, par conséquent, elle pouvait être gratuite.

» Cette décision rencontrera une grande faveur dans le monde des directeurs de théâtres et de concerts, à qui elle permettra de notables économies. Il leur suffira d'avouer avec une modestie qui sera quelquefois de la sincérité, que leurs exécutions sont bouffonnes et carnavalesques pour pouvoir jouer gratis tous les chefs-d'œuvre qu'ils voudront ».

C'est possible !... Mais que deviendront au milieu de tout cela, les malheureux auteurs !

Ah ! malgré tout, Pont-sur-Sambre ne leur a pas été favorable.

DE L'OR PARTOUT

Réjouissez-vous ! Les temps sont bons. On découvre de l'or partout. Avant peu tout le monde sera riche, à moins que l'or ne devienne soudain le plus méprisable des métaux.

C'est d'abord en Islande, d'où l'on adresse au Morning Leader ce télégramme enthousiaste :

« On a découvert de l'or, tel est le cri qui retentit partout en Islande, et qui se répète également en Danemark. Plusieurs hommes faisaient des sondages pour trouver de l'eau aux environs de Reykjavitz. D'abord ils découvrirent des couches de minéral de cuivre et de fer et ensuite une couche de minéral contenant des grains d'or.

La découverte causa une grande sensation, et une compagnie fut immédiatement formée pour l'exploiter ; la nouvelle fut portée en Ecosse par un chalutier. »

Ce n'est pas tout. Il paraît que l'Afrique orientale allemande possède également des gisements qui « dépassent toute espérance ». Le docteur Tornau, géologue royal, mandé en toute hâte, a déclaré qu'il n'en était point surpris, que le phénomène était à prévoir. Ce sont là, il est vrai, paroles de prospectus à l'usage des gogos. Il faut un peu se défier.

N'importe. Voilà autant d'alléchantes promesses et pour peu qu'elles voient le jour, l'œuvre medicoritas cessera d'être un rêve de poète, pour devenir une réalité trébuchante.

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Sur la gauche des Russes

Sur le flanc gauche de l'armée Russe, une colonne a rencontré le 5 mai, dans le défilé d'Ingoling, environ 2 bataillons d'infanterie japonaise, avec six pièces d'artillerie. Des coups de feu ont été échangés sur le flanc gauche des Russes.

On remarque, dit-on, des forces japonaises considérables. Le service de garde des japonais a été tellement renforcé que les patrouilles de cavalerie des Russes ne peuvent pas rompre les lignes d'avant-poste.

Sur Mer

Le vapeur Neumuelthen a aperçu vendredi, au large des côtes d'Annam, 44 navires, dont 25 navires de guerre.

Le vapeur Hannoun a aperçu vendredi un croiseur japonais au large d'Amoy.

Les Neutres

A propos des incidents soulevés par la question de neutralité en Extrême-Orient, on fait remarquer que les Japonais viennent journellement chercher dans les ports chinois les munitions et approvisionnements de toute sorte qui sont expédiés d'Anvers en Chine, pour le compte du gouvernement japonais.

Une Catastrophe

Le correspondant parisien du Times lui adresse le télégramme suivant :

« Dans les cercles Russes le bruit court que le navire amiral japonais Mikasa s'est perdu dans le détroit de Corée. Suivant une version, il aurait sauté par suite du contact avec une mine flottante ; d'après un autre, il se serait échoué par temps de brouillard. »

La Flotte japonaise

Un télégramme particulier venu de Tokio, annonce que la flotte de l'amiral Togo se concentre actuellement dans le détroit de Corée, et qu'une partie de cette flotte surveille Vladivostock. — (Daily Mail).

INFORMATIONS

Prochaine publication d'un Livre Jaune

Une note de l'agence Havas dit :

« On assure que le gouvernement serait disposé à publier très prochainement un Livre Jaune sur la question de la neutralité de la France dans les événements d'Extrême-Orient. La publication des instructions envoyées par le gouvernement à nos agents, des rapports et télégrammes expédiés et échangés à ce sujet, montrerait combien sont grandes et minutieuses les précautions prises par le gouvernement pour empêcher toute violation de la neutralité, et ferait ressortir à la fois la correction de l'attitude de la France et l'inexactitude des bruits dont la presse étrangère s'est faite l'écho. »

Le rendement des impôts pour avril

Le chiffre total du rendement des impôts indirects et monopoles de l'Etat pour le mois d'avril 1905 s'élève à la somme de 257 millions 237.700 fr., en excédent de 5 millions 883.000 fr. sur les rentrées du mois d'avril 1904, mais en moins-value de 5.267.300 fr. sur les évaluations budgétaires. La moins-value affecte particulièrement les produits de l'enregistrement et les produits des douanes.

Alphonse XIII à Cherbourg

Une dépêche ministérielle informe le préfet maritime, que le gouvernement désire que le souverain espagnol prenne place à bord d'une embarcation française, lors de ses divers déplacements sur notre rade pour aller soit à bord des bâtiments de l'escadre, soit à son yacht. La pavillonnerie va confectionner à cette occasion un pavillon royal espagnol.

Le complot Tamburini

La deuxième audience correctionnelle a eu lieu mardi, pour l'audition des témoins qui, la plupart, viennent raconter les propos tenus par les capitaines Tamburini et Volpert contre le gouvernement et affirmer les tentatives d'embouchage faites par eux.

Parmi ces témoins, il y a surtout les hommes qui étaient engagés pour une soi-disant expédition au Congo.

Les avocats plaident l'incompétence du tribunal, mais celui-ci rend un jugement par lequel il se déclare compétent.

L'audience est renvoyée à quinzaine pour la continuation de cette affaire. Les inculpés, sauf Tamburini et Volpert, sont mis en liberté provisoire.

L'affaire Dreyfus

L'état de santé de M. Michel Jaffard, conseiller à la Cour de cassation, chargé du rapport dans l'affaire Dreyfus, est tel qu'on peut d'ores et déjà considérer comme certain que les débats ne pourront avoir lieu devant les chambres réunies qu'après les grandes vacances.

M. Michel Jaffard, en effet, a été atteint dernièrement d'une grippe qui a dégénéré en congestion pulmonaire double ; bien qu'il soit hors de danger, les médecins estiment qu'un repos de plusieurs mois lui est indispensable, ce qui le met pendant ce temps dans l'impossibilité de poursuivre l'examen de l'affaire qu'il venait à peine de commencer.

L'affaire Syveton

Devant la première chambre civile ont continué mercredi, les débats du procès pendant entre Mme Syveton, la Mutual Life et M. Syveton père, dont nous avons déjà parlé.

Au nom de ce dernier, M. Joseph Ménard s'est efforcé de justifier la saisie-arrêt faite par son client entre les mains de la compagnie ; d'après lui, il résulterait des déclarations mêmes de Mme Syveton à l'instruction, que la dot de 100.000 francs donnée à sa fille, Mme Ménard, ne provenait pas de sa fortune à elle, mais d'une source étrangère (indélicatement, d'après elle, ce qui sera discuté ailleurs).

leurs). En sorte qu'elle en doit bien la récompense à la communauté.

D'autre part, les primes d'assurances payées dépassaient les ressources dont pouvait disposer M. Syveton ; donc, de ce chef encore, il est dû récompense. A ce propos, M. Joseph Ménard a révélé, d'après le dossier de l'instruction toujours, le détail du budget annuel du ménage Syveton, en ce qui concerne les dépenses ; elles s'élevaient à plus de 36.000 francs, comprenant : frais de la maison, 12.000 fr. ; toilettes de madame, 4.000 fr. ; toilettes de monsieur, 3.000 fr. ; toilettes de mademoiselle, 1.800 fr. ; loyer à Paris, 4.000 fr. ; loyer d'une villa à la campagne, 2.000 fr. ; pension à M. Syveton père, 500 fr. ; primes d'assurances, 4.800 fr. ; divers, 4.000 fr. ; soit, 36.100 fr.

Quant aux recettes, elles étaient de 25.000 fr. M. Syveton touchait 9.000 francs comme député ; 10.000 francs comme secrétaire d'un de ses riches collègues, et 6.000 francs comme trésorier de la Patrie Française.

A cela M. M. Pelletier a répondu que la différence entre les dépenses et les recettes était comblée par les gains de Syveton comme journaliste et l'intérêt de la dot de Mme Ménard, que la communauté a touchés jusqu'au mariage de celle-ci.

A quinzaine pour conclusions du substitut Brouchet.

Le blanc de céruse

Dans une conférence sur la nocivité du blanc de céruse, M. Gauthier de l'Académie des sciences a dit, récemment que le danger couru par les ouvriers peintres qui manipulent ce redoutable produit, était presque nul.

En réponse à cette déclaration, la Fédération nationale des ouvriers peintres rappelle le rapport fait en 1899, par le même M. Gauthier, qui contenait le passage suivant :

« C'est le métier de peintre en bâtiment qui, par le fait même qu'il expose d'une façon continue de très nombreux ouvriers au contact et à l'absorption de plomb par la peau, et cela sans que la réglementation de cette industrie puisse être bien surveillée, vu la multitude de petits chantiers où se disséminent les nombreux peintres en bâtiments, c'est, dis-je, cette profession qui doit fournir, et fournir, en effet, le plus de cas mortels. »

Au musée de l'Armée

Le musée de l'armée vient de s'enrichir de quelques pièces d'une grande richesse : ce sont des étendards en soie, magnifiquement brodés, qui datent de diverses époques.

Le plus ancien, qui date de 1640, est un objet unique. C'était le drapeau d'un régiment de cavalerie, à l'époque où chaque colonel était propriétaire de son régiment. On peut y lire en lettres brodées la devise bien connue : « A cœur vaillant rien d'impossible. »

Le second appartenait aux gendarmes du département de la Loire, lorsque le Piémont était annexé à la France sous Napoléon I^{er}. Sur un fond vert se détache un coq symbolique en soie dorée.

Enfin, le troisième étendard fut offert par le roi Charles X à la garde nationale de Soissons, ainsi que l'atteste l'inscription brodée. Il est blanc, parsemé de fleurs de lis noires, et paraît aussi frais qu'au premier jour.

Un fort Chabrol

Depuis plusieurs jours, un contrebandier nommé Roy est cerné chez lui, à Usseau, près de Châtelleraut, par la gendarmerie et la troupe.

Roy avait blessé d'un coup de fusil un propriétaire qui l'avait fait condamner pour avoir tiré sur un lièvre poursuivi par ses chiens et lui avait fait enlever une commission de garde particulier ; il s'était ensuite barricadé dans sa maison et fusillait quiconque essayait de l'approcher.

Un greffier, deux gendarmes et un sergent du 3^e avaient ainsi été blessés par ce forcené qui, depuis cinq jours, tient en échec la justice, tirant de temps en temps quelques coups de

fusil qui, heureusement n'atteignent plus personne.
Le hameau du Chêne, où se trouve ce nouveau fort Chabrol, est depuis dimanche le but de promenade de tous les Châtelleraudais ; dix sentinelles gardent les différents chemins et un poste de cinq hommes a été établi sous le hangard attaché à la maison de Roy. L'un d'eux a essuyé hier un coup de feu ; fort heureusement, le soldat n'a pas été atteint.
Un télégramme du procureur général au ministère de la justice demande l'autorisation de raser complètement la maison, si la nécessité l'y oblige.

Petites Nouvelles

La conférence internationale pour la protection ouvrière, s'est ouverte mardi à Berne.
— Le Congrès annuel du syndicat national du commerce en gros des vins, spiritueux et liqueurs de France, a tenu mardi matin une séance à la société de géographie. Il y avait 500 délégués représentant 15.000 adhérents.
— La ville de Chenziny, en Russie, a été incendiée : plus de 120 maisons ont été la proie des flammes.
— A Limoges, les troubles continuent ; les ouvriers assiègent l'usine Beaulieu.
Deux cents gendarmes sont sur les lieux
— M. Berleaux a présidé mercredi soir le banquet offert par la Caisse de retraite des officiers de la réserve et de la territoriale pour fêter son premier million. Le ministre a fait l'apologie des sociétés de secours mutuels ; le ministre a trouvé, dans la société qu'il présidait ce soir et qui assure une retraite de 365 francs avec un versement de 900 fr., un merveilleux encouragement pour la création de la mutualité dans l'armée active.
— Le mur de la ville de Nankin s'est écroulé inopinément pendant la nuit : plus de 100 personnes sont mortes sous les décombres.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès dans l'Humanité :
Pour être logique, il faut ou interdire toute association fondée en vue d'un culte, ou ne pas s'effaroucher de voir les juges civils s'enquérir des choses cultuelles, et appliquer, dans les sentences relatives aux associations du culte, les règles selon lesquelles ce culte est organisé. Mais prétendre combiner avec le régime légal des associations cultuelles l'ignorance obligatoire du juge à l'égard de tout le droit canonique, c'est une de ces contradictions extraordinaires qui frappent de stérilité les esprits les plus brillants.

De M. Brisson dans la Dépêche :
Aussi, l'association cultuelle, malgré l'article 4, demeure le grand objet de défiance ; elle reste une « réunion de laïcs dont l'évêque et le curé deviendraient les employés » ; même si le curé, l'évêque et le pape ont procédé souverainement à sa création, les laïcs, ces maudits laïcs, c'est-à-dire les croyants, les fidèles, voudront dire leur mot, exercer leur influence, contribuer à l'administration de la chose commune. Or, oubliez-vous que « l'Eglise catholique est une monarchie absolue et que le pouvoir civil ne peut rien en retrancher, rien y ajouter » ?
L'association cultuelle est donc prosaïque, à jamais prosaïque. L'Eglise n'en veut pas ; les évêques nous l'avaient déjà dit ; les conseils de fabrique, qui sont plus près des choses, nous le redisent. La difficulté ne sera plus au chef-lieu du diocèse, elle sera dans chaque paroisse, dans chaque commune.

De M. Joseph Caillaux dans la Petite Gironde :
Est-il enfin nécessaire d'ajouter combien est grosse de complications et de périls la politique économique que l'on nous fait suivre ? Rencontres-nous au Maroc les difficultés auxquelles nous nous heurtons ? Aurions-nous pitié, il y a quelques années, de l'hostilité anglaise, si les évictions commerciales que nous avons violemment pratiquées dans nos colonies nouvelles, notamment à Madagascar, n'avaient suscité et exaspéré les oppositions des pays qui nous entourent ? Nous n'exagérons rien en disant que la politique douanière pratiquée dans nos colonies est l'origine de la plupart des difficultés subies depuis dix ans.

Revue de la presse locale

Du Quercinois :
Dans son discours de Beillant, M. Combes disait en ricanant : « La religion catholique est perdue si elle n'est pas officiellement enseignée par l'Etat ».
Nous ne vous demandons pas cela, mais une seule chose : la liberté de conscience et de pensée, de croire sans être inquiétés et le respect des conventions et des concordats consacrés par les ans.

CHRONIQUE LOCALE

Le ministre de la guerre vient de décider que les lettres d'avis adressées aux maires, à l'occasion des manœuvres, devront rappeler à ceux-ci qu'il leur appartient de faire publier et afficher dans leur commune l'époque des manœuvres, d'inviter les propriétaires de vignes ou de terrains ensemencés ou non récoltés à les indiquer par un signe bien apparent et de prévenir les habitants que ceux qui subiraient des dommages par suite des manœuvres doivent, sous peine de déchéance, déposer leurs réclamations à la mairie dans les trois jours qui suivent le passage des troupes.
Les maires devront profiter de leurs moyens de publicité pour signaler aux habitants qu'en ce qui concerne les dégâts causés dans les cantonnements, le délai pour le dépôt des réclamations n'est que de trois heures, mais que ce délai sera compté seulement à partir de six heures du matin en cas de départ des troupes entre six heures du soir et six heures du matin ; ils aviseront également les habitants que l'accès des propriétés privées n'étant pas ouvert au public qu'il désire assister au spectacle des manœuvres, l'administration de la guerre se refusera à prendre à sa charge tous dégâts qui n'auraient pas été causés par les troupes elles-mêmes.

Le conseil départemental de l'enseignement primaire se réunira le 20 mai courant à 10 heures du matin à l'hôtel de la préfecture, à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :
Affaires disciplinaires : 23 rapports concernant divers instituteurs et institutrices privés.
Puyjourdes. — Opposition à l'ouverture d'une école mixte.
Fixation des grandes vacances.
Classement des candidats aux examens des bourses d'enseignement primaire supérieur.
Fixation du nombre d'élèves à admettre aux écoles normales.
Duravel. — Création d'une classe enfantine. Constructions scolaires.

CAHORS

Académie de Toulouse
Une session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste, s'ouvrira à Toulouse le 12 juillet 1905. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie, 20, rue Saint-Jacques, jusqu'au 4 juillet inclusivement.
Mairie de Cahors
Le Maire a l'honneur d'informer les entrepreneurs de maçonnerie et de charpente de la commune et des autres régions que, conformément à une délibération du Conseil municipal, les travaux de maçonnerie et de charpente de la Bourse du travail, seront traités de gré à gré.
Les soumissions devront être dé-

Les questions de Thomas

Thomas du Quercinois ne veut pas avouer qu'il a eu tort de soulever une méchante querelle contre les orphéonistes ; car, s'il ne renouvelle pas ses premières critiques, il cherche à les justifier en paraissant nous poser deux questions auxquelles lui-même aurait pu répondre.
Nous ne tiendrons pas compte, disons-le en passant, des sic ou resc, pas plus que des insinuations qu'il voudrait rendre le plus possible déplaisantes ; que Thomas sache simplement qu'il n'est ici ou ailleurs personnages qui puissent nous être d'une contrainte quelconque. Peut-être Thomas n'apprécie-t-il le rôle, l'attitude des autres que d'après son rôle et son attitude ; mais ne le connaissant pas, nous n'affirmons rien et nous n'insistons pas davantage.
Thomas nous pose les deux questions :

« Quelle est la sérénade — mais alors la vraie — qui fut offerte au titre de président à M. de Monzie... Est-ce celle du Lundi 1^{er} Mai ou bien celle du Mardi 2 Mai... »
Renseignements pris, nous pouvons répondre à Thomas que la soirée du lundi qui se passa au café de Bordeaux, fut offerte par le président et la commission de l'Orphéon aux orphéonistes, à la suite de l'installation définitive de la commission.

La soirée de mardi fut offerte par les Orphéonistes à leur président, comme cela s'est toujours fait en l'honneur de tous les présidents.
Thomas savait cela mieux que nous ; mais il a voulu profiter de la circonstance pour dauber sur l'excellente société chorale et surtout sur les membres de la commission.
Pourquoi ne pas le dire tout de suite : pourquoi ne pas indiquer nettement le grief qu'il a contre les orphéonistes ; la vérité c'est que la composition de cette commission ne plaît pas au Thomas du Quercinois : aurait-il désiré en faire partie ? que ne le disait-il à ceux des orphéonistes qui étaient chargés de former la nouvelle commission au lendemain du départ de l'ancien ?
Mais Thomas a un autre grief contre les orphéonistes : ceux-ci seraient allés au café pour se rencontrer avec les membres de la Fédération des travailleurs cadurciens qui étaient le 1^{er} Mai.

Et après ? quel mal y aurait-il eu ? Pour notre part, nous n'en voyons aucun ; seulement encore sur ce point Thomas ne soulève qu'une méchante querelle ; la Fédération était dans la salle du billard au 1^{er} étage, les orphéonistes étaient dans la salle du café.
Aussi incrédule que soit Thomas, cela, il le reconnaît, et nous espérons même qu'il ne doutera pas des réponses qu'il nous avait demandées et que nous faisons à ses deux questions.

L. B.

posée le samedi 20 mai à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville et, immédiatement après la Commission examinera l'aptitude professionnelle des postulants, proclamera les noms des entrepreneurs.
Les devis et cahier des charges sont déposés au bureau de l'architecte où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir (dimanches et jours de fêtes exceptés).

Le maire, sénateur, J.-H. COSTES.

Libre-pensée

Les membres de la société « Science-Raison » sont invités à assister à la réunion générale qui se tiendra le dimanche 14 courant, à neuf heures et demie du matin, à la mairie.

Bâtiments scolaires

Le 16 mai, à 3 heures de l'après-midi, le comité mixte des bâtiments scolaires se réunira dans une des salles de la Préfecture.

Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque de Cahors

Les membres du Cercle de la J. R. L. de Cahors, sont priés d'assister à la Réunion générale qui aura lieu le samedi 13 courant à 8 h. 1/2 du soir au siège social (Mairie).

Ordre du jour :

Conférence par le Secrétaire. Sujet : Un démocrate au Moyen-Age. Questions importantes. Communications diverses. Paiement des cotisations.

Le Secrétaire.

Chien enragé

Dans la journée de dimanche dernier, le sieur Larroque Roch-Gabriel, âgé de 27 ans, manoeuvre, demeurant à St-Georges, a été mordu par le chien du sieur Vertut, carrier demeurant également à St-Georges.

Le chien, après examen, a été reconnu atteint de la rage. Larroque a été dirigé mardi soir vers l'Institut Pasteur où il sera soumis au traitement antirabique.

M. le Maire a pris immédiatement un arrêté interdisant pendant six semaines la circulation dans la ville des chiens qui ne seront pas munis de muselière.

**

Arrêté concernant la circulation des chiens

Article 1^{er}. — Il est enjoint aux propriétaires de chiens qui ont été mordus par l'animal enragé dont il s'agit, de le faire abattre sans délai.

Art. 2. — La circulation des chiens, qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse, est absolument interdite pendant six semaines à partir de la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Les chiens trouvés errant sur la voie publique seront mis en fourrière et abattus, s'ils ne sont pas réclamés dans les 48 heures.

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis à M. le Procureur de la République.

Art. 5. — M. le commissaire de police et les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.
A Cahors en l'Hôtel-de-Ville, le 10 mai 1905.

Le maire de Cahors, COSTES.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé contre le nommé B..., peintre à Cahors, pour voies de fait contre un soldat du 7^e, dans la soirée de lundi.

CONCOURS AGRICOLES

Voici le programme des primes générales proposées par la Société agricole du Lot dans sa séance du 1^{er} mai 1905, pour le concours de bestiaux à Gourdon, le 26 août 1905, jour de foire à midi précis, dans la cour de l'école primaire des garçons pour les espèces bovine et porcine et pour le concours de vignobles de l'arrondissement de Gourdon :

Première Partie

1^{er} PRIX D'HONNEUR

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours de Bestiaux et de Vignobles.

Un prix d'honneur sera décerné, s'il y a lieu, lors de la distribution générale des récompenses à l'agriculteur de l'arrondissement de Gourdon dont l'exploitation sera la mieux dirigée et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles. Ce prix d'honneur consistera en une médaille d'or de la valeur de 100 fr., en une somme de 300 fr. en argent pour le propriétaire, fermier ou métayer, et en une somme de 100 fr. que le jury répartira entre les divers agents de l'exploitation, d'après leurs mérites constatés au moment de la visite.

2^e DRAINAGE OU IRRIGATIONS

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.
Une prime de 100 fr. est proposée en faveur du drainage ou des irrigations exécutés sur une contenance d'un hectare au moins.

3^e PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS, FORESTIERS ET DE CHÊNES TRUFFIERS

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.

Une prime de 60 fr. sera accordée à la plus belle plantation d'arbres fruitiers ou forestiers, faite de 1899 à 1902.

Une somme de 150 fr. sera accordée, en deux ou trois primes, aux plantations de chènes truffiers les plus belles et les plus productives, d'une superficie de un hectare au moins.

4^e GRANGES, SILOS, ÉTABLES ET FOSSES A FUMIER PERFECTIONNÉES

Dans l'arrondissement de Gourdon, siège des Concours.

Une prime de 100 fr. sera accordée aux granges, étables et fosses à fumier et à purin perfectionnées.

Les cultivateurs qui auraient déjà été primés dans les quatre catégories ci-dessus, n'auront droit qu'à des rappels de primes ou à des mentions honorables.

5^e ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une médaille de vermeil ; une médaille d'argent et des mentions honorables seront décernées aux instituteurs ayant donné le meilleur enseignement agricole, théorique et pratique.

Deuxième Partie

CONCOURS DE BESTIAUX

A GOURDON

Le 26 août 1905, jour de foire, dans la cour de l'école primaire des garçons, à midi précis pour les espèces bovine et porcine.
1^o TAUREAUX ÉTALONS
CINQ PRIMES de 170, 140, 120, 90, et 80 fr. aux propriétaires de taureaux étalons de belle race, qui n'auront perdu que deux dents incisives.

2^o VACHES PLEINES OU SUITÉES
QUATRE PRIMES de 120, 100, 80, 60 fr. pour les vaches recon-

nues pleines ou qui conduiront leur suite de l'année.

3^o VERRATS

TROIS PRIMES de 50, 40 et 30 fr. aux verrats de belle race, susceptibles d'améliorer l'espèce porcine.

4^o TRUIES

CINQ PRIMES de 60, 50, 40, 30 et 20 fr. aux plus belles truies portières, de belle race, perfectionnées, conduisant leur suite.

Toisième Partie

CONCOURS DE BÊTES A CORNE ET DE BÊTES A LAINE GRASSES

Réservé

Une affiche ultérieure fera connaître le détail de ces primes.

Quatrième Partie

CONCOURS DE VIGNOBLES

Dans ce Concours, des primes pour une somme de 500 fr. au moins seront distribuées aux catégories ci-dessous :
1^o Vignes de deux hect. et au-dessus ;
2^o Vignes de cinquante ares au moins ;
3^o Vignes de 25 à 50 ares ;
4^o Vignes d'hybrides producteurs directs de 25 ares au moins.

Une affiche ultérieure fera connaître le détail de ces primes.

Cinquième Partie

CONCOURS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

Une somme de 100 fr. sera accordée en une ou plusieurs primes aux instruments agricoles perfectionnés.

Sixième Partie

1^o PRIMES AUX MÉTAYERS DE L'ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Une prime de cent francs sera accordée au métayer qui sera resté le plus longtemps dans la même exploitation et y aura réalisé les progrès les plus importants.

2^o PRIMES OFFERTES AUX ANCIENS SERVITEURS DES DEUX SEXES DE L'ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Des récompenses seront accordées aux anciens serviteurs agricoles qui seront restés le plus longtemps sans interruption au service d'un même maître.

Un minimum de quinze ans de services est nécessaire pour prendre part au Concours.

Récompenses

Une prime de 60 fr. et un diplôme

Une prime de 40 fr. et un diplôme

Dispositions générales

La limite d'inscription pour le prix d'honneur est fixée au 1^{er} Juillet.

Musique du 7^e de ligne

PROGRAMME DES 11 ET 14 MAI 1905

Marche des Petites Cousines, Christol.
Egmont (ouverture), Beethoven.
Invitation à la Valse, Weber.
Esclarmonde (fantaisie), Massenet.
Chanson Russe, Smith.

Allées Fénelon, de 5 h. à 6 h.

De la part du docteur AUSSET et de sa famille,
Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

Madame Alexandre AUSSET
NÉE FRÉZOULS
qui seront célébrées en l'église cathédrale, vendredi 12 mai, à 9 heures 3/4 du matin.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

TROISIÈME EPISODE

LA DAME AU MASQUE DE VELOURS

VIII

Paovre Folle

Hélène attendit quelques minutes, puis elle dit :

— Oui, un homme, votre mari... le mari de Lucienne, le banquier Thomas Rupert...

Et elle attendit l'effet que ce nom devait produire.

Lucienne écarta ses mains, releva la tête, laissa retomber ses bras, puis elle dit :

— Les oiseaux ne chantent plus ! Et elle retomba dans son immobile paresse intellectuelle.

— Rentrons ! dit Hélène... Nous dirons cela au docteur ; je crois que par la musique nous pourrions la rappeler

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

un jour à la raison... hélas ! et à la souffrance.

Elle dit cela en regardant Gontran, qui répondit évasivement :

— Oui, vivre, c'est souffrir !

On entra comme on était venu.

Toutes les tentatives que les deux sœurs firent pour faire parler Lucienne furent vaines.

Revenue à sa mélancolie ordinaire, elle ne se souvenait plus et regardait en arrière avec regret ; elle murmura gravement :

— Les oiseaux ne chantent plus.

Rentrée à son pavillon, elle sourit à Rose, que seule elle connaissait et qu'elle appelait par son nom.

Non qu'elle fut plus consciente de ce qu'était Rosa ; mais la jeune fille lui donnait à manger, l'habitait, la couchait, elle avait pour elle la reconnaissance de l'oiseau pour celle qui garnit sa cage et lave son plumage.

Gontran et Noémie marchaient côte à côte sans se rien dire.

Mimi pensait — Il m'aime ! et elle était heureuse.

Gontran se disait : — Je l'aime ! Comment l'avouer à Hélène ?

Hélène les laissa rentrer ensemble et alla s'enfermer dans le pavillon, au musée.

Lorsqu'elle en sortit, quelques heures après, on pouvait voir qu'elle avait pleuré.

Elle tenait sous son bras un tableau enveloppé complètement dans un grand papier gris.

Elle se rendit au salon, qui était désert, et enleva le papier.

C'était le cadre qui contenait le portrait de Gontran enfant.

Elle le regarda longuement, puis alla l'accrocher au milieu du salon à une place vide.

— Demain, dit-elle en s'éloignant, demain, il faut que mon sort soit décidé.

IX

Les deux sœurs

Bernard revenait vite à la santé, il avait hâte de se rendre à Moulin-Galant et de chercher les preuves de la culpabilité de Thomas Rupert.

Déjà, il avait pu sortir dans le parc et on lui avait ménagé une rencontre avec Lucienne.

Il avait baisé les mains de la jeune femme en pleurant, et Lucienne ne l'avait pas reconnu.

L'amour ne faisait donc plus de ces miracles dont les romans sont pleins.

A vingt ans, l'âge de toutes les espérances, on ne peut croire au malheur éternel ; aussi le jeune homme croyait avec le docteur que cet état changerait bientôt.

Il avait cependant chargé Marcel d'aller reconnaître le terrain.

Bibi existait toujours, mais on le voyait rarement à Moulin-Galant.

Le jeune garçon avait voulu lier conversation avec lui ; mais l'autre, jouant l'idiot plus qu'il ne l'était, accepta les gros sous et les verres de vin, mais il ne se départit pas d'un silence prudent.

De ce côté, il avait été dressé par Eustache, et il avait conscience de la mauvaise action qu'il avait commise.

Il croyait bien que Bernard avait été brûlé dans la cabane, et Eustache, qui voulait le dompter par la crainte, ne l'avait pas désabusé.

Bernard pensait être plus heureux lorsqu'il serait rétabli et qu'il pourrait agir lui-même.

Cependant, Noémie avait vu dans le salon le portrait de Gontran apporté par Hélène. Elle n'avait encore osé demander à sa sœur, pour quel motif elle avait opéré cette transposition, mais elle en jouissait à ses heures, lorsqu'elle se trouvait seule au salon.

Un jour qu'elle regardait attentivement la peinture, elle entendit derrière elle un pas sur le tapis, et poussa un petit cri.

C'était Gontran qui la surprenait ainsi.

— Vous regardez les tableaux mademoiselle, dit-il sans remarquer la rougeur qui couvrait les joues de la jeune fille.

— Oui, monsieur le comte, répondit-

elle ; il y en a un ici depuis peu.

— Vous ne le connaissez pas ?

— Je l'avais vu au musée.

— C'est celui d'un enfant... que vous connaissez...

— Non, je vous assure.

— Quoi ! ces traits ne vous disent rien...

— Une vague ressemblance, en effet... avec quelqu'un.

— Quelqu'un ! fit-il avec un ton de doux reproche.

Elle ne répondit pas ; lui s'approcha tout près.

— Mimi, dit-il, ne m'avez-vous pas reconnu ?

— Si, fit-elle.

Et ils restaient là, les yeux sur le portrait qu'ils ne voyaient pas, regardant en eux-mêmes et n'osant presque respirer.

Mimi sentait le regard du comte l'envelopper, et, les yeux demi-fermés elle suivait son rêve, heureuse d'une volupté inconnue.

Lui, dévorait les contours gracieux de la jeune fille et il se retenait pour ne pas la prendre dans ses bras et lui crier dans un baiser : Je t'aime !

Ils n'entendirent pas la porte s'ouvrir, mais seulement la portière retomber.

Hélène était devant eux.

Elle de Champceuil, pâle, mais souriante, dit :

— Je vous dérange peut-être, mon-

sieur le comte, tantpis, je venais passer quelques heures avec petite sœur... Oh ! vous n'êtes pas de trop, restez.

Gontran se remit vite.

— Nous regardions mon portrait, mademoiselle, et je me demandais par quel haute protection il a tout à coup repris une place qu'il avait perdue.

— C'est précisément ce que je venais expliquer à Noémie, monsieur le comte, et, comme vous êtes intéressé à cette explication, vous serez bien aimable de nous tenir compagnie.

— Je suis tout à vous.

Hélène prit place sur un canapé près de Noémie et toutes deux s'occupèrent de leur broderie pour se donner une contenance.

Les hommes causent rarement en travaillant, mais les femmes parlent mieux en s'occupant.

Cela tient au genre de travail.

Mimi était intriguée par l'exorde d'Hélène et Gontran qui devinait où allait tendre cet entretien se sentait gêné, mais il était trop galant homme pour reculer.

Hélène rompit bientôt le silence.

— Petite sœur, dit-elle, je viens d'atteindre un grand âge.

Mimi rougit.

— J'ai vingt-quatre ans depuis ce matin ; je suis donc majeure et je menace de coiffer sainte Catherine.

(A suivre.)

Arrondissement de Cahors

Pélacozy

Postes et télégraphes. — Par décision en date du 9 mai 1905, le Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique municipal à Pélacozy (commune de Francoules).

Lalbenque

Echo de la fête. — Dimanche soir, en revenant de la fête de Lalbenque où il avait passé une partie de la journée, un jeune cycliste a fait une chute sur la route près d'Autesserre. Sa machine a subi un assez fort dommage; quand à l'imprudent, il a reçu quelques contusions, mais sans gravité.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Fête des 6, 7 et 8 mai. — Une foule innombrable d'étrangers assistait à ces fêtes, dimanche et lundi, malgré la pluie qui tombait. Une animation extraordinaire n'a cessé de régner en ville. Le clou de ces fêtes a été certainement le festival de musiques et d'orchestres, où dix Sociétés de la région ont pris part (500 exécutants).

A signaler surtout le brillant défilé de ces Sociétés dans les principales avenues de notre cité, et le morceau d'ensemble exécuté dans l'enceinte du festival, rehaussé par la grande attraction Barlett, l'homme le plus fort du monde. Toutes les autres attractions, retraite aux flambeaux, courses vélocipédiques, concerts publics donnés par les différents musiques et les deux Sociétés de notre ville, bals publics, etc., ont obtenu un grand succès.

Le feu d'artifice n'ayant pu être tiré à cause du mauvais temps, a été renvoyé à dimanche prochain.

Les pauvres n'avaient pas été oubliés, car dimanche matin une distribution de secours leur avait été faite.

Les théâtres, manèges, panoramas, cinématographes, etc., installés sur la place de la Raison, ont puissamment contribué au succès de ces réjouissances, qui auraient été encore plus belles si le temps avait été beau.

Des remerciements et des félicitations sont dus à tous les membres du comité d'organisation.

Fêtes de mai. — Voici le résultat des courses du lundi 8 mai :

Course internationale : 1er prix, 60 fr. et une médaille, M. Michaud, de Limoges; 2e prix, 25 fr. et un diplôme, M. Texier de Montauban; 3e prix, 10 fr. et un diplôme, M. Rousset d'Angoulême.

Course régionale : 1er prix, 20 fr. et une médaille, M. Tessier de Montauban; 2e prix, 10 fr. et une médaille (Petite Gironde), M. Weber d'Aurillac; 3e prix, 5 fr. et un diplôme, M. Rozières, d'Aubin (Aveyron).

Course d'honneur : 1er, M. Rozières Aubin; 2e, M. Rousset, Angoulême; 3e, M. Weber, Aurillac.

Course de consolation : 1er prix, 15 fr., M. Laillaut, Lalinde (Dordogne); 2e prix, 5 fr., M. Borne, Aurillac.

Latronquière

Foire. — Notre foire du 10 l'une des plus belles foires de l'année, a été très forte, mais n'a pas donné les résultats qu'on pouvait en attendre, à cause du froid qui sévit sur le plateau en ce moment.

Marchés bien approvisionnés, malgré cela les transactions sont lentes et hésitantes. Nos places étaient garnies de nombreux marchands étalagistes qui ont fait leurs petites affaires.

Issots

Notre foire. — La foire d'Issots du 14 mai, tombant cette année-ci un di-

manche et ne pouvant être reportée au lendemain lundi 15 à cause de la coïncidence avec celle de Figeac, sera tenue samedi prochain 13 mai.

Arrondissement de Gourdon

Beaumat

Agression. — A deux reprises, la femme Cosse, habitant le hameau de Boissières, commune de Beaumat, avait été en butte aux tracasseries d'un individu étranger au pays.

Le jour de la foire de La bastide-Murat, le 5 mai dernier, cet individu sachant la femme Cosse seule dans sa maison, revint et lui demanda cette fois, la bourse ou la vie.

Heureusement pour elle, la femme Cosse ne se laissa pas effrayer. Elle se précipita sur un fusil chargé qu'il y avait dans la cuisine et mit en joue le vagabond qui, honteux et confus, repartit sans demander ses restes.

Le sieur Cosse, rentrant peu après, revint à La bastide porter plainte contre le vagabond qui, dans la soirée, fut arrêté par la gendarmerie de Fraysinet. Il a fait des aveux.

Gignac

Vétérans des armées de terre et de mer. — La 104e section des vétérans des armées de terre et de mer tiendra son assemblée générale le 21 mai à 9 h. du matin.

Ordre du jour : 1° Lecture des rapports du Conseil général (rapports moral et financier).

2° Lecture des rapports de la commission du contrôle général.

3° Election pour le renouvellement d'un tiers des membres du conseil de section.

4° Election d'un porte-drapeau.

5° Versement des cotisations du 2e trimestre 1905.

6° Approbation des comptes du trésorier.

Tous les membres sont priés d'y assister sous peine de se voir infliger l'amende prescrite à l'article 35 du règlement général.

A midi, banquet au prix de 2 fr. 25. Les camarades qui voudront y assister sont priés de se faire inscrire avant le 15 mai, chez le camarade Gary, trésorier ou à l'hôtel Dale.

Bibliothèque communale. — M. le ministre de l'instruction publique vient d'accorder une collection de livres à l'école communale de St-Bonnet. Ces livres devront être placés dans la bibliothèque scolaire publique attachée à l'école publique de garçons de cette section.

UNE Découverte Sensationnelle

Certains grands journaux de Paris se font l'écho d'une découverte vraiment sensationnelle qui fera la joie des pauvres malheureux poitrinaires. Un jeune médecin de la Faculté de Paris, atteint lui-même par le terrible fléau, vient d'expérimenter avec un succès sans précédent sur plus de 500 tuberculeux à tous les degrés le traitement souverain qui lui a rendu la santé. Les plus opiniâtres, les Laryngites, les Bronchites chroniques ainsi que la Neurasthénie sous toutes ses formes, avant-coureurs de l'emphysème Microbédiparissent en quelques jours.

Pour plus amples renseignements, demander la Notice explicative au Directeur du Progrès Hygiénique de France, 4, rue de Rivoli, à Paris, qui l'envoie gratuitement.

Bibliographie

Vient de paraître dans la Petite Collection E. Bernard à 0 fr. 60, le n° 61 : Miss Eva, par Charles Deslys, et le n° 62 Une Nuit Montmartroise, par Delphi Fabrice.

Le roman de Charles Deslys, Miss Eva, est une douce idylle faite de beauté, de bonté et d'amour. Un puissant intérêt s'en dégage, car les péripéties sont tour à tour, amusantes ou dramatiques. Cependant la note triste domine, pour se fondre finale-

ment en un concert de joie, dans le bonheur de tous.

Une Nuit Montmartroise, par Delphi Fabrice semble une épisode de la vie de Bonême. Ce sont les mêmes types aux longs cheveux, cerveaux d'artistes, qui sans sou ni maille, rêvent de fortune et de gloire et dont l'imagination extraordinaire joue les tours les plus pendables aux bons bourgeois.

Ce roman est un des plus amusants de la collection.

Illustrés par deux de nos meilleurs artistes : Spret et Douhin, ces volumes sont en vente, au prix de 60 centimes, dans les bibliothèques des gares, chez les principaux libraires, et chez l'éditeur E. Bernard, 29, quai des Grands Augustins, Paris.

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc. — Le n° 15 centimes. Abonnement d'un an, 8 fr. — Rédaction-administration : 4, rue de la Vrillière, Paris. Sommaire du 11 Mai 1905.

Le supplice de la marée montante, Talloires. — Tué par ses sauveurs. — Le « Globe Trotter » à travers le monde : Le record de l'embouppent. Les victimes des chemins de fer, G. F. — L'oubli invisible. Récit d'aventures récentes (suite), (illustrations de Holeywinsky), André Laurin. — Dangeoneuse excursion, Jacques Damilly. — Le chapeau cortéan, R. Sainte-Marie. — Pourquoi les nègres sont ils noirs ? F. — La prisonnière du Mahdi (suite) (illustrations de Haudu), Victor Tissot et Georges Maudague. — Les voyages de nos Lecteurs : L'ascenseur primitif de Méteora, Ludov. de Vouillon. — Curiosités naturelles : L'arbre le plus dangereux, Vanki. — Carrières coloniales.

Nos CONCOURS : Concours N° 174 (Les bandes coupées), Soixante prix. — Résultats du Concours N° 168. (Puca géographique) Lauréats, M. Sphinx.

CAPITAINE DANRIT L'INVASION JAUNE

Invasion jaune! Chimère! Rêverie! Imagination! Non pas hélas, mais cruelle prévision, et bientôt terrifiante réalité! Depuis la Guerre de demain, le capitaine Danrit a, l'une après l'autre analysé toutes les hypothèses.

Aujourd'hui de notre vieille France héroïque, fière de son Passé et de sa Gloire, sa Foi patriotique a cru discerner dans les masses africaines fanatisées par l'Islam, un danger possible et il a écrit l'Invasion Noire.

Puis ce fut la Guerre Fatale contre l'ennemi séculaire, l'Invasaire britannique, Maître de la Mer.

Le canon d'Extrême-Orient nous révèle aujourd'hui un danger plus proche, plus terrible, plus imprévu.

Le minuscule Japon tient tête à l'immense Russie, à notre alliée.

Ses victoires ont fait tressaillir cinq cents millions de Jaunes.

La Chine s'émouit et s'arme. Chaque jour steamers et cargo-boats lourdement chargés, déversent à Canton, à Shang-Hai, à Hon-Kéon, des milliers de fusils, des millions de cartouches que Manchester, Pittsburg, San-Francisco livrent, argent comptant.

Pourquoi ces fusils automatiques, ces canons à tir rapide, ces torpilles, ces parcs d'aérostats, ces engins perfectionnés?

Le capitaine Danrit nous le dit. Un irrésistible mouvement de la Race Mongolique, une effroyable convulsion des peuples d'Asie, jettera dans quelques années l'Orient sur l'Occident.

Par la route séculaire des antiques Invasions Jaunes, Chinois et Japonais vont se ruier, féroces héritiers d'Attila et de Tchen-gis-Khan!

Le Japon fournira les cadres, officiers et ingénieurs, la Chine fournira les soldats. Qui leur barrera le passage?

Est-ce la Russie épuisée par son long effort? Non: elle se repliera dans ses steppes et ses glaces.

Est-ce l'Europe? assoiffée de bien-être et de jouissance, toute entière livrée aux fades théories humanitaires, elle est impuissante par ses divisions mêmes.

Notre France sera-t-elle épargnée: la vague jaune arrivera-t-elle jusqu'à elle? Le capitaine Danritousse le cri d'alarme à une heure où notre pays semble inconscient de ce redoutable avenir et laisse affaiblir de gaieté de cœur son armée et sa marine.

L'auteur de Guerre Fatale jusqu'à ce jour si optimiste, recule effrayé devant la grandeur du péril soudain dévoilé.

En vain des individualités vigoureuses, fait quelques pas.

Maintenant, murmura Seth, vous allez rire, suivez-moi de près, mes amis et tenez-vous à couvert!

Ils s'avancèrent alors dans une direction parallèle au courant de la rivière, en usant d'une prudence extrême, car il était plus que probable qu'il y avait des éclaireurs indiens dans le bois, et ils se tinrent éloignés de la rivière jusqu'à ce que Seth pensa qu'ils étaient au-dessous du tronç d'arbre suspect; ils commencèrent alors à s'en approcher. A ce moment le moindre mouvement inconsideré aurait été fatal. Heureusement qu'une espèce d'herbe, dont les racines croissaient dans le bois, s'avancèrent dans l'eau à une distance considérable. A travers ces hautes herbes, ils frayèrent leur chemin à la manière des serpents, en rampant sur le sol. Seth, comme d'habitude, était le premier, et Graham fut étonné de le voir positivement glisser sur la terre sans faire aucun effort.

En un instant ils furent au bord de la rivière; ils levèrent alors lentement la tête et regardèrent par-dessus l'herbe dans la direction de la rivière; le tronç était un peu au-dessus, mais d'Indiens pas de trace, et le tronç d'arbre semblait être à l'ancre au milieu du courant.

Et aurait-il quelque chose là-dessous? murmura Graham.

Chut! Taisez-vous, regardez, et

énergiques se haussent dans son récit aux actes les plus héroïques.

En vain l'Amour conciliateur des Races, s'emploie à limiter le carnage.

Comme un gigantesque raz-de-marée l'invasion jaune submerge tout!

Que l'homme d'Etat médite! Que le peuple s'instruise et réfléchisse! Que le père de famille lise à ses enfants ce passionnant récit.

L'heure est grave; elle est aux résolutions fortes; l'union, la concorde, l'amour revivifié de la Patrie, de l'Armée son unique soutien, peuvent seuls nous sauver de l'Invasion Jaune.

L'ouvrage se vend chez tous les libraires en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes.

Il paraîtra 2 livraisons par semaine et une série tous les dix-huit jours.

Ernest Flammarion, Editeur, 26, rue Racine, Paris.

Lectures pour Tous

L'image est l'accompagnement obligé du grand reportage tel que le réclame aujourd'hui le public. Aussi n'est-il pour ainsi dire pas une page des Lectures pour tous où le texte ne soit animé par une saisissante illustration artistique ou documentaire. Et quelle variété dans les sujets que traite chaque mois l'atrayante revue populaire de la librairie Hachette et Cie! Tous les pays et tous les temps, toutes les grandes questions actuelles ont leur place dans les articles de vulgarisation ou de curiosité que publient les Lectures pour Tous. Aucune publication ne peut rivaliser avec cette merveilleuse revue de famille, accessible à tous par son prix modique.

Lisez le sommaire du numéro de Mai: Les peintres victimes de leur art. — Les fleurs, gâtées de la ville. — Comment Paris reçoit les souverains. — Le gardien du cratère, nouvelle. — Russes ou félonies? ce qui est permis, ce qui est défendu à la guerre. — Le tigre maître de la jungle. — Ce qu'on entend au salon, dessin d'Abel Faivre. — Une école où l'on n'est jamais. — Si le colon vient à manquer. — La cuisine aux explosifs. — Dans la guenle du Loup, roman.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; Le N° 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1692e livraison (13 Mai 1905).

Les quatre fils Hémon, par Albert Cim. — Comment fut fondé le British Museum.

Les fleurs chez les pauvres, par Angosta Latoche. — Le serviteur du lion de la mer, par Louis Ronselet. — La plus vieille détermination de pi. — Musée des poupées, par Marie Koenig.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 11 mai 1905.

Vie Nacla : Chronique. — Ch. Esquier : Une partie d'échecs. — A. de Gériolles : Fier amour (suite). — Marcel Prévost : L'automne d'une femme (suite). — Capitaine Danrit : La guerre fatale (suite). — Marc Mario : Femme d'officier (suite). — Paul Bourget : Reconnaissance (fin). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 406 (Orléans)

Des billets de famille de 1er, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer en

parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.



Saint-Jean. Moux d'estomac, appétit, digestion. Précieuse. Fats, calculs, bile, diabète, goutte. Dominique, Destrée, Magdeleine, Rigolote, Immaculée. Très agréables à boire. Une bouteille par jour. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

Table of financial data including bond yields and stock prices for various companies like Emulsion Scott, Crédit Lyonnais, etc.

MINES D'OR

Table of gold mine prices for Rand Mines, Chartered, East Rand.

Cours de Paris

Table of commodity prices for flour, farnes, and other goods.

Bulletin Financier

Le marché a été assez nerveux; fermes au début, les cours sont revenus à peu près, en fin de Bourse, à la hauteur de la clôture précédente.

On attribue le fléchissement en dernière heure à la mauvaise tenue du marché des mines d'or surtout à Londres.

Le 3 0/0 clôture à 90,05 au lieu de 90 après 99,20 premiers cours.

Le Comptoir National d'Escompte est à 655; le Crédit Foncier à 730; le Crédit Lyonnais à 1121 et la Société Générale à 642.

Nos chemins n'ont pas varié; nous retrouvons le Lyon à 1365; le Nord à 1795 et l'Orléans à 1476.

Le Suez clôture à 4400; le Rio à 1525. L'Extérieure s'inscrit à 90,95; l'Italien à 106,30; le Portugais à 67,95.

Le Russe Consolidé est à 87,20; le 3 0/0 1891 à 73,65.

Le Turc à 88,55 et la Banque Ottomane à 605, sans changement.

En banque, la Saint-Raphaël Quinquina se montre remarquablement ferme à 148.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOPHE



Le Paradis des Enfants.

L'existence est, pour les enfants, exempte de soucis et à ce point agréable que la Terre leur semble un nouveau Paradis. Tous, cependant, ne sont pas heureux et certains, de la maladie, endurent les mille tourments! Mais donnez à ceux-ci de l'Emulsion Scott, et, bientôt, ils retrouveront force, santé, vivacité et bonne humeur. Les enfants acceptent l'Emulsion Scott avec le plus grand plaisir; en effet, quelques gouttes de ce composant soit l'huile de foie de morue; elle est absolument dépourvue de l'intolérable goût de poisson. De plus, en raison de l'addition des vivifiants hypophosphites de chaux et de soude et, surtout, de la perfection du mélange, l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile pure. Une cuillerée d'Emulsion Scott à elle seule contient plus d'éléments régénérateurs qu'une pleine carafe de ces émulsions appelées « bon marché » qui, destinées à être vendues au rabais, sont fabriquées d'ingrédients de dernière catégorie et, ainsi, absolument incapables de donner une guérison. Si votre petit souffre de rachitisme, troubles dentaires, déperissement, bronchite, affections de la gorge ou des poumons, donnez-lui de suite l'Emulsion Scott qui lui rendra la santé, le bonheur! En voici l'honorable témoignage reçu de Mr le Dr Rouanet de Castres:



FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

Aliment préféré des enfants.

CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR Camille de CENDREY

XVIII

Hors de la vallée de la mort

Seth, après avoir dit ces mots, tourna sur ses talons et rejoignit Haverland. Graham était à quelque distance et coupait l'osier que le bûcheron employait activement. Lorsque Seth arriva, il aperçut Ina qui était assise à terre à quelques pas de son père; son attention semblait entièrement absorbée par quelque chose qui était sur la rivière. Seth la surveilla de près.

« N'est-ce pas un tronç d'arbre, là-bas ? » demanda-t-elle.

Seth regarda dans la direction qu'elle indiquait, et ce ne fut pas sans étonnement qu'il vit flotter sur l'eau exactement le même tronç d'arbre pour lequel il s'était disputé avec Graham. Cette dé-

couverte éveilla ses soupçons, et il fit de suite signe à Haldidge.

« Qu'y a-t-il ? » demanda le chasseur quand il arriva.

Seth, au lieu de répondre, fit un signe de tête en montrant la rivière; et il ajouta ensuite :

« Ne laissez pas voir que vous les surveillez, car vous pourriez les effrayer. »

Haldidge se retourna cependant, et il regarda longtemps et attentivement l'objet suspect.

« Qu'en pensez-vous ? »

« Ces Mohawks sont les plus grands imbéciles dont j'aie jamais entendu parler, s'ils croient qu'une ruse aussi vieille que celle-là puisse nous tromper. »

« Que voulez-vous dire ? demanda Haverland. »

« Vous voyez ce tronç à moitié enfoncé dans l'eau, eh bien ! il y a derrière quatre ou cinq Mohawks qui attendent que nous lancions notre radeau. »

« Ce n'est-peut-être pas autre chose qu'un arbre ou une grosse bûche qui flotte sur l'eau, dit le bûcheron. »

« Oui, dit le chasseur d'un ton moqueur et en pesant sur les mots, et il est tout naturel, sans doute, qu'une bûche toute seule puisse remonter ainsi le courant, n'est-ce pas ? »

« Est-ce qu'elle s'approche ? demanda Graham. »

« Pas très vite, répondit Seth, car je suppose que c'est une rude besogne

pour ces individus de remonter le courant. Ah ! pardieu ! je comprends leur jeu. Regardez, ne voyez-vous pas que le tronç d'arbre est plus loin du bord que tout à l'heure ? Ils vont se rapprocher du milieu de l'eau autant qu'ils pourront le faire, et si près des nous, lorsque nous voudrions traverser, le courant nous portera en plein contre eux; et alors ils se livreront à toute leur colère pour nous dévorer. C'est certain, c'est aussi sûr que vous existez ! »

« Nous pourrions bien aviser de suite à cela, dit Haldidge. Le plan des Indiens est sans nul doute celui que Seth leur prête. En traversant la rivière nous ne pourrions empêcher le radeau d'être poussé par le courant, et ils essaieraient de se placer de manière à se rencontrer avec nous; mais ils ne nous attaqueront pas avant que nous ne soyons dans l'eau. Ainsi, vous pouvez continuer de travailler au radeau sans rien craindre, Alfred, tandis que Seth et moi nous allons faire une reconnaissance. Venez, Graham, vous pouvez nous accompagner. Entrons dans le bois séparément, et nous nous réunirons aussitôt que nous serons hors de vue; agissons comme si nous ne soupçonnions rien, et je parie macarabine contre votre chapeau que nous déjouerons ces lâches. »

Les trois amis entrèrent dans le bois séparément et se réunirent après avoir

fait quelques pas.

« Maintenant, murmura Seth, vous allez rire, suivez-moi de près, mes amis et tenez-vous à couvert ! »

Ils s'avancèrent alors dans une direction parallèle au courant de la rivière, en usant d'une prudence extrême, car il était plus que probable qu'il y avait des éclaireurs indiens dans le bois, et ils se tinrent éloignés de la rivière jusqu'à ce que Seth pensa qu'ils étaient au-dessous du tronç d'arbre suspect; ils commencèrent alors à s'en approcher. A ce moment le moindre mouvement inconsideré aurait été fatal. Heureusement qu'une espèce d'herbe, dont les racines croissaient dans le bois, s'avancèrent dans l'eau à une distance considérable. A travers ces hautes herbes, ils frayèrent leur chemin à la manière des serpents, en rampant sur le sol. Seth, comme d'habitude, était le premier, et Graham fut étonné de le voir positivement glisser sur la terre sans faire aucun effort.

En un instant ils furent au bord de la rivière; ils levèrent alors lentement la tête et regardèrent par-dessus l'herbe dans la direction de la rivière; le tronç était un peu au-dessus, mais d'Indiens pas de trace, et le tronç d'arbre semblait être à l'ancre au milieu du courant.

Et aurait-il quelque chose là-dessous? murmura Graham.

Chut! Taisez-vous, regardez, et

vous allez voir ! » lui dit Seth.

Un moment après, le tronç, en apparence sans aucune aide humaine, changea légèrement de position, et Graham vit briller quelque chose à son extrémité. Il ne pouvait comprendre ce que cela signifiait, et il se retourna pour interroger Haldidge. Ce dernier avait son œil pénétrant fixé dans cette direction, et l'on voyait un sourire de triomphe sur ses lèvres. Il fit signe à Graham de garder le silence.

Comme notre héros tournait de nouveaux regards vers la rivière, il s'aperçut que le tronç était encore plus loin dans le courant, et il vit

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
 L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME
 Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

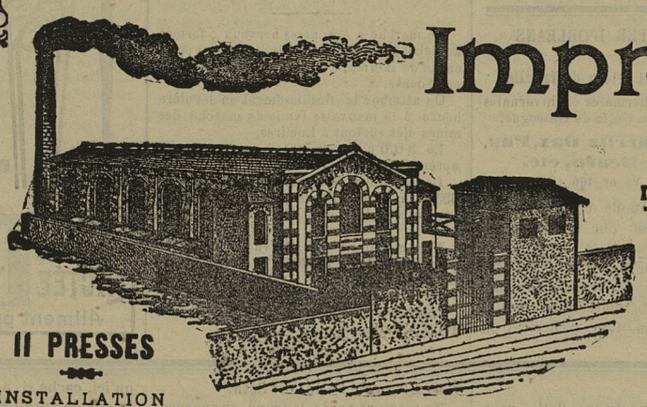
BOURGET DENTISTE
 9 - RUE DU LYCÉE - 9
 SEULE MAISON À CAHORS POUVANT
 livrer un Dentier dans la même journée
 Tous les travaux sont garantis sur facture
Deux ans de crédit sans payer
 plus cher qu'ailleurs
GRANDE BAISSÉ DE PRIX

L. MAURY
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
 de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

ORFÈVRE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
 Manufacture à Paris
 66, Rue de Bondy
 EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
 Envoi franco Catalogue
 Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, Bd Gambetta, 26.

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos															
17		5 (1)		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		1126		1136		40			
DIRECT.		EXPRESS.		EXPRESS.		DIRECT.		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS		OMNIBUS	
PARIS (Orsay).....	départ...	2 45s.	10 22	9 3	11 1s.	—	—	—	—	TOULOUSE..d.	1 10s.	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 40s.	9 16m.	6 5m.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS (Aust.).....	départ...	3 1	10 31	9 12s.	11 14	—	—	—	—	MONTAUBAN..d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	10 53	7 20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
LIMOGES.....	départ...	3 34	4 46	3 20	9 29	—	—	—	—	Causade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
BRIVE.....	départ...	6 45	7 1	4 59	1 47	—	—	—	—	Labenne.....	—	—	6 9	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gignac-Cressensac	départ...	7 20	7 39	5 35	2 7	—	—	—	—	Cleuro.....	—	—	6 19	9 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SOULLAC.....	départ...	7 40	7 59	5 37	2 10	—	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAZOULES.....	départ...	7 53	8 12	5 37	2 13	—	—	—	—	CAHORS. arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	12 42	9 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	départ...	8 9	8 18	—	2 18	—	—	—	—	CAHORS. dép.	2 49	4 40	6 52	—	10 36	12 48	9 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nozac.....	départ...	8 19	8 28	—	2 44	—	—	—	—	Espère.....	—	—	7 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
GOURDON.....	départ...	8 31	8 40	6 2	2 58	—	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	départ...	8 40	8 49	—	3 5	—	—	—	—	Thédirac-Peynil	—	—	7 33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Déagnac.....	départ...	8 51	9 0	—	3 16	—	—	—	—	Déagnac.....	—	—	7 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peynil	départ...	9 2	9 11	—	3 27	—	—	—	—	Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	départ...	9 13	9 22	—	3 38	—	—	—	—	GOURDON.....	—	—	8 16	—	11 19	12 51	9 41	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Espère.....	départ...	9 22	9 31	—	3 47	—	—	—	—	Nozac.....	—	—	8 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS.....	départ...	9 32	9 41	6 38	3 57	—	—	—	—	Lamothe-Fénelon	—	—	8 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	départ...	9 51	10 0	6 43	4 5	—	—	—	—	CAZOULES.....	—	—	8 46	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cienras.....	départ...	10 5	10 14	—	4 16	—	—	—	—	SOULLAC a.	3 47	5 52	8 46	—	11 43	12 55	11 15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Labenne.....	départ...	10 12	10 21	—	4 32	—	—	—	—	SOULLAC d.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	12 56	11 18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Causade.....	départ...	10 45	10 54	7 20	5 15	—	—	—	—	Gignac-Cressensac	—	—	9 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN.....	départ...	11 19	11 28	7 46	5 55	—	—	—	—	BRIVE a.	4 24	6 33	9 56	—	12 21m.	13 33	12 12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOULOUSE.....	départ...	12 13	12 22	8 38	7 51	—	—	—	—	BRIVE d.	4 28	6 37	—	—	12 28	13 40	12 50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac						Le Buisson à St-Denis-près-Martel.						Toulouse à Capdenac, Brive et Paris															
Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris						St-Denis-près-Martel au Buisson						Paris à Brive, Capdenac et Toulouse															
De Sarlat à Gourdon						De Gourdon à Sarlat																					



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES
CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS
 Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres
 TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS
 Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès
CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS